

<https://enseignants.se-unsq.org/2h-hebdomadaires-supplementaires-d-activite-physique-et-sportive-pour-les>



Enseignants de l'Unsa

2h hebdomadaires supplémentaires d'activité physique et sportive pour les collégiens : un dispositif qui rate sa cible

Publication date: lundi 12 février 2024

- Je suis... - Prof d'EPS - L'actu de l'EPS -

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

L'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (Injep) a publié, en janvier 2024, une évaluation de la première année de déploiement du dispositif* initié à grand renfort de publicité par le MENJSJOP. Les résultats confirment nos réserves.

Évaluation des 2HSC : une enquête à deux niveaux

Mise en œuvre en septembre 2022 dans 167 collèges répartis sur l'ensemble du territoire, le dispositif *2h hebdomadaires supplémentaires d'activité physique et sportive pour les collégiens* (2HSC) a été étendu à 700 établissements à la rentrée 2023. Rappelons que ce dispositif est principalement destiné aux élèves les moins enclins à la pratique sportive et a pour objectifs de lutter contre l'inactivité des jeunes, de prévenir le décrochage scolaire et de promouvoir le bien-être physique. Le principe consiste à libérer deux heures dans l'emploi du temps des élèves afin de leur permettre de pratiquer une activité physique soit dans les infrastructures du collège, soit en club. L'animation est assurée par des enseignants d'EPS volontaires ou des animateurs sportifs.

Chargée d'étude et d'évaluation à l'Injep, Sonia Louhab s'est livrée à une enquête visant à dresser un bilan de la première année des 2HSC. Elle a procédé selon une méthodologie mixte : une enquête statistique quantitative sous la forme d'un questionnaire adressé à tous les collégiens volontaires ayant participé au dispositif, et une enquête de terrain qualitative dans trois collèges, sous la forme d'entretiens individuels et collectifs.

Conclusions de l'enquête : un dispositif qui attire essentiellement les élèves sportifs

Les résultats indiquent que la majorité des élèves inscrits ont adhéré au dispositif afin de pratiquer davantage de sport et de découvrir de nouvelles activités. 9 volontaires sur 10 sont déjà impliqués dans des activités sportives en dehors de l'EPS. Pour ces élèves sportifs, le taux d'abandon a été très faible et la plupart d'entre eux souhaitaient continuer l'année suivante. 57 % des participants sont des garçons, majoritairement scolarisés en 6e et en 5e. Un tiers des élèves non-sportifs ont abandonné le dispositif en cours d'année, ne se retrouvant pas dans l'offre traditionnelle proposée et vivant mal la présence d'élèves sportifs. Sans surprise, l'enquête révèle que les élèves issus des milieux sociaux moins favorisés ont tendance à pratiquer moins d'activités physiques.

Les enseignants d'EPS interrogés regrettent l'absence de temps dédié à la co-construction des objectifs éducatifs des activités et déplorent le manque d'enseignants d'EPS volontaires pour coordonner, faire vivre et suivre l'implémentation du dispositif. Ils auraient enfin souhaité des temps de bilan plus fréquents avec les opérateurs du dispositif mais aussi avec les collégiens volontaires.

L'avis du SE-Unsa

Le SE-Unsa s'était montré sceptique dès l'annonce d'un dispositif basé sur le volontariat, déconnecté du projet d'établissement et qui délègue les compétences des enseignants d'EPS aux animateurs sportifs. Les conclusions du rapport ne font que nous donner raison. Le temps nécessaire à la concertation, à la construction du lien entre les domaines éducatif et sportif et aux bilans n'est pas accordé. Surtout, les 2HSC attirent peu les élèves non-sportifs et les filles, cibles privilégiées du dispositif, qui devrait également encourager davantage de mixité sociale. Bien que porteuses de préconisations visant à accompagner le déploiement du dispositif (ciblage des niveaux 6e et 5e, priorité aux « jeux sportifs » plutôt qu'aux disciplines sportives strictes, mise en place de critères adaptés pour garantir une prise en charge adaptée à chaque élève...), les conclusions de l'enquête, publiées seulement en janvier 2024, ne peuvent avoir été prises en compte pour la rentrée 2023.

La conclusion du SE-Unsa, quant à elle, ne change pas : plutôt qu'un dispositif qui ne tient pas toutes ses promesses, le ministère devrait investir ses moyens dans la promotion de l'EPS et le développement du sport

semainadières supplémentaires d'activité physique et sportive pour les collégiens : un dispositif qui rate

scolaire, garants d'une offre qualitative et surtout éducative, s'adressant à tous les élèves et dispensée par les professionnels que sont les enseignants d'EPS.

* [Lire le rapport de l'Injep](#)